POLE SPORT SERVICE COMPÉTITION AD / CP 01 44 30 28 65



Paris, le 29 juillet 2021

ASA 59 HAUTMONT Rue des Cligneux Parc des Cligneux 59330 HAUTMONT

M. Le Président

OBJET: RALLYE CHARLEMAGNE GOLDEN PALACE - PEA

DATES: Les 01, 02 & 03 OCTOBRE 2021

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

jeudi 29 juillet 2021

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

472

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées cidessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les <u>règlements publiés</u> sur les sites doivent être ceux qui ont <u>obtenu le permis d'organisation</u>, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1: La validité de ce permis est strictement subordonnée :

 à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes, • à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la règlementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous <u>parvenir</u> <u>au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés par les officiels concernés.</u>

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Agnès DELARUE
Responsable Service
Compétition

Copie Ligue du Sport Automobile Hauts de France

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que le parcours de l'épreuve soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Rallyes (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org).

En parallèle des obligations qui vous incombent à l'égard des Préfectures à travers le dépôt de votre Dossier de Sécurité (en conformité avec les Règles Techniques de Sécurité), nous vous recommandons l'utilisation des outils de communication proposés par la FFSA, disponibles sur le site www.ffsa.org, en rubrique Sécurité Rallye, afin de déployer toutes les actions de communication nécessaires à l'égard du public, des officiels et commissaires, et des concurrents.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport



Page 1

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF MODERNE

La Fédération Française de Sport Automobile (F.F.S.A) a établi un règlement standard applicable dans tous les rallyes français. Le 30ème Rallye Charlemagne Golden Palace est organisé suivant ces dispositions. Le présent règlement particulier précise et complète le règlement standard F.F.S.A des rallyes français. Les articles non repris dans ce règlement sont conformes aux articles du règlement standard

Recommandations

à Mesdames et Messieurs les Concurrents

C'est grâce à la compréhension de Mesdames et Messieurs les Maires des communes traversées par le *Rallye Charlemagne – Golden Palace*, et de la ville d'Hautmont, que nous avons pu bâtir cette 30ème édition.

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les reconnaissances et le week-end de course, que la pérennité de cette épreuve pourra être assurée. Nous vous demandons donc de respecter très scrupuleusement les règles de la circulation et du Code de la route, et de traverser les secteurs habités à une vitesse adaptée.

Nous vous rappelons que les reconnaissances sont limitées en nombre de journées de reconnaissances et en nombre de passages ; elles ne sont tolérées qu'à partir du week end précédent le rallye et des plages horaires définies. En dehors de celles-ci, toute reconnaissance est interdite.

Des contrôles seront effectués conjointement par la Gendarmerie, par la Police et par nos soins. Aucune tolérance, aucune indulgence ne sera accordée aux contrevenants.

Nous comptons sur votre compréhension, de l'élégance de votre attitude et de votre comportement dépend l'avenir de notre épreuve et des rallyes en général

Yoann DESCAMPS Président de Genesis Sport



PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 12 juillet 2019

Dès la parution du règlement Ouverture des engagements :

20 septembre 2021 à minuit. Clôture des engagements :

Distribution des road-book :

Dates et horaires 25 & 26 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

1er octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

FFSAI

PERMIS D'ORGANISATION

472 DATE: 29 juillet 2021

Nº .

Lieu ASA 59 Hautmont

Rue des Cligneux 59330 Hautmont

Coordonnées GPS Lat: 50° 14′ 30" N - Long: 3° 53′ 40" E

Reconnaissances: 25, 26 septembre de 9 h à 18 h

& 1er octobre 2021 de 9 h à 18 h

Vendredi 1^{ER} octobre 2021

Vérifications administratives : de 18 h 00 à 22 h 00 : Citroën Maubeuge-Feignies

Vérifications techniques : de 18 h 15 à 22 h 15 Citroën Maubeuge-Feignies

Route de Valenciennes D649 - Feignies.

Mise en parc fermé de départ : obligatoire à l'issue des vérifications techniques.

1ère réunion des Commissaires Sportifs : à 21 h 30 PC Course

Square du 8 mai à Hautmont

Publication des équipages admis au départ : à 24 h 00 Tableau d'affichage officiel

Rez de chaussée centre culturel Hautmont

Publication des Ordres et Heure de départ : à 24 h 00 Tableau d'affichage officiel

De la 1ére Etape Rez de chaussée centre culturel Hautmont

Samedi 2 octobre 2021

Départ du rallye 1^{er} VHC : à 8 h 00 pour le 1^{er} concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont

Arrivée Etape 1 du 1^{er} VHC à 20 h 15 pour le 1er concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont

Publication des résultats partiels De la 1ére Etape et heures et ordre

des départs de la 2éme Etape

à 23 h 00 tableau officiel rez de chaussée centre culturel 59330

Hautmont.

Dimanche 3 octobre 2021

Départ Etape 2 1^{er} VHC: à 9 h 00 pour le 1er concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont

Arrivée du rallye : à 16 h 24 pour le 1^{er} concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont

Publication des résultats définitifs : Au plus tard 30 min après le pointage du dernier concurrent au

dernier CH, Tableau d'affichage officiel

Vérification finale Parc fermé final à Hautmont ou au siège de l'ASA 59

Remise des prix: 30 min après l'arrivée du dernier concurrent

Podium - Port de plaisance - Hautmont

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Genesis Sport et l'ASA 59 organisent les 1, 2 & 3 octobre 2021, un Rallye Automobile National à participation étrangère autorisée (PEA) dénommé :

30ème Rallye Charlemagne Golden Palace®

Le présent règlement a été enregistré la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France sous le **n° 2521 le 07/07/2021** et à la Fédération Française de Sport Automobile sous le **permis d'organisation n° 472 le 29 juillet 2021.**

L'organisateur technique du rallye est Genesis Sport, l'organisateur administratif est l'ASA 59 Hautmont

Comité d'Organisation

Président :	Yoann DESCAMPS	06 13 84 05 55
Vice-Président	Alexis SERIS	06 81 87 57 12
Trésorier	Didier CARETERO	06 73 64 76 10
Secrétariat :	Marie VINCHON	06 80 05 66 04
Chargé des relations avec les mairies :	Yoann DESCAMPS	06 13 84 05 55
Chargé des relations avec les autorités :	Yoann DESCAMPS	06 13 84 05 55
Chargé des relations avec la presse :	J. Bernard SORRIAU	06 11 64 27 57
Responsable des officiels :	J. François ROUSSELLE	06 14 48 08 48
Responsable des commissaires	Christine CHERONT	06 72 16 75 38
Responsable Implantation :	Jérôme DUPONT	06 14 74 32 32
Responsable de l'hébergement :	Stéphanie LEMOINE	06 15 20 74 01
Responsable de l'intendance :	Lydie DESCAMPS	06 17 94 17 05
Les membres de l'association Génésis Sport		

Secrétariat & Permanence du Rallye:

Jusqu'au jeudi 26 septembre 2019 :

Adresse: Genesis Sport Rallye Charlemagne

14, route d'Ecuelin

59620 Saint Rémy Chaussée

Téléphone : 06 13 84 05 55

Email descamps.yoann0@gmail.com

A partir du vendredi 27 septembre 2019:

Adresse : Salle des écuries place du Gal de Gaulle à Hautmont

Téléphone : 06 13 84 05 55

Sites internet : *Rallye Charlemagne

www.asa59-hautmont.com/rallye-charlemagne

www.facebook.com/groups/fandurallyecharlemagne/?ref=bookmarks

*Ligue Hauts de France

http://www.sportautonord.com

*FFSA

http://www.ffsa.org

Organisateur Technique:

Genesis Sport Rallye Charlemagne 14, route d'Ecuelin 59620 Saint Rémy Chaussée

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre ler des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Observateur Ligue François LANGLET - 1559 Commissaires Sportifs: Guy LERBUT - 179771 (Président) Clément MASCLEF - 9632 Colette LEOBET - 7042 Commissaire Sportif Stagiaire Directeur de Course : Jean Marc ROGER - 3257 Mickael LACHERE - 58237 Directeur de Course Adjoint et Nouveau Départ Adjoints à la direction de course : Martine PICHELIN - 18416 PC Course Claude ROJ - 142485 PC Course Annick NARGUET - 1585 Directeur de Course délégué Thomas LEMIRE - 35253 ES Oc2ane POINSENET - 126543 ES Patrick JOVE - 128187 ES Gilles DANIEL - 2462 ES J. Pierre LACROIX - 3474 ES Mathieu BAUDUIN - 212904 ES Directeur de course délégué en François LANGLET - 1559 Véhicule Tricolore Véhicule d'encadrement Dimitri HUMBERT - 205021 Véhicule 000B Pascal POINSENET-8910 Véhicule 000A Alexis SERIS - 16688 Véhicule 00 VH Yves BLAMPAIN - 197446 Véhicule Balai Anne Catherine VIEHE - 11415 Véhicule Balai

Médecin Chef : Dr Rachid DRISS - 135484

Commissaires Techniques : André FONTAINE - 27562 (Responsable et Nouveau Départ)

Bernard POTTIER – 5010 (Responsable VHC & VHRS)

Francis BALLENGHIEN – 5641
Jean Michel DESSE - 5538
Michel LEBEAU - 8842
Régis THILMANY - 110645
Jean Claude POULEUR - 140581
Mickael Schieptes – 56540

Marc RICHE – 2261 Jacques SALENNE - 18219

Laurent BRAURE - 196163 (VHC & VHRS)

Secrétariat des comm. techniques : Christiane DESSE - 152197

Chargés des relations concurrents : Michel TESNIERES- 125487

Michel GENET - 196276 Véronique PIGOT – 112507 Patrice PROISY - 111444

Juges de faits : Jean François ROUSSELLE - 2589

Hubert GUYOT – 137484 Dominique CLEMENT - 194323

Patricia RICHET - 1591

Autres: L'ensemble des officiels du rallye

Informatique et classement : LSAHF

Matériel comité & Liaisons radio : Sébastien DUFRESNE - LSAHF

1.2P. ELIGIBILITE

Le 30ème Rallye du Charlemagne Golden Palace est inscrit au calendrier national. Il compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2021 (coef. 3),
- Les Championnats de la Ligue des Hauts de France.
- Le trophée Hankook Xperience.
- Les Chalenges de l'ASA 59 Hautmont.

1.3P. VERIFICATIONS

Tout équipage régulièrement engagé, recevra une convocation personnelle, par celle-ci, l'équipage sera invité à se présenter aux vérifications le vendredi 1^{ER} octobre 2021 à l'horaire qui lui sera indiqué.

- Seuls les véhicules de course seront admis à pénétrer dans l'enceinte des vérifications
- La liste des horaires de convocation sera publiée sur le site de l'ASA 59, www.asa59-hautmont.com/rallye-charlemagne
- Vérifications administratives : de 18 h 00 à 22 h 30 : Citroën Maubeuge D649 Feignies Vérifications techniques : de 18 h 15 à 22 h 45 Citroën Maubeuge D649 - Feignies

Les éventuelles vérifications finales auront lieu dans le parc fermé final à Hautmont ou au siège de l'ASA 59. Le Taux horaire de la main d'œuvre est fixé à 60 € TTC.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye Charlemagne Golden Palace doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 20 septembre 2021 à minuit.

3.1.10P. Le nombre des engagés au 30^{ème} Rallye Charlemagne Golden Palace est fixé à 140 voitures maximum. Dans le cas ou le nombre d'engagés du 4^{ème} rallye Charlemagne Golden Palace VHC (20 voitures) ne serait pas atteint, le nombre d'engagés du 30^{ème} rallye Charlemagne sera augmenté sans toutefois dépasser 160 voitures.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 526 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1046 €

Prélèvement de 6 € sur chaque engagement pour les Commissaires de la Ligue des Hauts de France.

Remise de 5 % sur l'engagement si un licencié ASA-59 à bord, et 10 % si équipage entier ASA-59.

3.3.1P Conforme au règlement standard FFSA 2021.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA 2021.

Les entrées des véhicules d'assistance se feront dans les plages horaires suivantes :

- vendredi 1^{er} octobre : à partir de 7 h 00 (placement par l'organisation)

Un seul véhicule par équipage sera autorisé à entrer dans le parc d'assistance, des stickers spécifique devront impérativement être mis sur le pare-brise, les mesures COVID de la préfecture du Nord seront communiquées par additif.

Seules les sorties de véhicules en fin d'étape sont autorisées, toute sortie en cours d'étape est définitive.

NB : Un parc plateaux est organisé, son adresse sera communiquée lors de la prise des road book. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou dégradation.

4.8: GEOLOCALISATION

La mise en place de la géolocalisation doit être regardée comme une mesure de sécurité obligatoire au même titre qu'un harnais ou autre. Elle est donc obligatoire.

Pendant toute la durée du rallye, les voitures devront <u>obligatoirement</u> être équipées d'un traceur qui leur sera remis au contrôle administratif avant le Rallye, contre une caution (en chèque de 200€).

Ils seront activés à la sortie du parc de départ de l'épreuve (par un officiel)

Cette caution sera rendue à la restitution des traceurs, sauf dans le cas ou le traceur n'est pas renvoyé dans les délais indiqués et il sera alors perçu 50€ de frais administratifs.

En cas d'abandon, les traceurs doivent être rendus au P.C. du rallye, ou à défaut, remis à un officiel de l'épreuve. En cas d'impossibilité, les traceurs doivent <u>être renvoyés par colissimo le lendemain de l'épreuve au plus tard</u>, à l'adresse suivante :

Sébastien DUFRENNE, 15 bis rue noire 62650 PREURES

La ligue s'engage à rendre la caution, même en cas de destruction totale ou partielle du traceur suite à un accident survenu pendant le rallye.

Aucune location n'est à prévoir. Les coûts de fonctionnement sont supportés par l'organisateur et la ligue.

Le matériel de fixation sera fourni. Après le rallye, cette plaque ne sera pas reprise et pourra servir pour d'autres épreuves.

Il n'y a pas lieu de prévoir de branchement, ces traceurs étant autoalimentés pour toute la durée du rallye.

Pendant toute la durée du rallye, tout concurrent surpris en n'ayant pas son traceur en place sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs, sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

5.2P. La publicité obligatoire et facultative sera portée à la connaissance des concurrents par un additif de l'organisation qui sera remis lors de la prise du roadbook.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 30^{ème} Rallye Charlemagne Golden Palace représente un parcours de 554,722 km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il compte 5 épreuves spéciales différentes et 11 au total, d'une longueur de 137,876 km.

Les épreuves spéciales sont :

1ère étape, samedi 2 octobre 2021

ES 1 - 4 - 7	L'écrevisse	11 km 520	Х3
ES 2 - 5	Le petit prince	10 km 510	X 2
ES 3 - 6	Le passe-temps	13 km 226	X 2

2ème étape, dimanche 3 octobre 2021

ES 8 - 10	Les taillettes	13 km 320	X 2
ES 9 - 11	Le champ perdu	14 km 602	X 2

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

6.2.1P

Le nombre maximum de passage autorisé par E.S. sera de 3.

6.2.2P. Véhicules

Les reconnaissances ne pourront s'effectuer qu'avec le véhicule déclaré sur le bulletin d'engagement. Ce véhicule sera de série, sans arceau, sans pneus autres que ceux homologués *route* et sans moyen d'intercommunication.

Des autocollants, fournis par l'organisation, identifiés 'RALLYE CHARLEMAGNE RECONNAISSANCE + numéro d'ordre", devront obligatoirement être apposés aux endroits définis lors de la remise du carnet d'itinéraire, et ce pendant toute la période des reconnaissances.

6.2.5P Durée

Les reconnaissances auront lieu les 25, 26 septembre et 1er octobre 2021 de 9 h à 18 h.

En dehors de ces jours et plages horaires ci-dessus, toute reconnaissance est interdite.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.3.5.P Le pointage du carnet sera effectué conformément aux protocole Covid et prescriptions de la préfecture du Nord, et seront communiqués par additif.

Pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord.

7.3.17. Nouveau départ après abandon

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

7.5.16 INTERRUPTION D'UNE EPREUVE SPECIALE

Le calcul des temps forfaitaires sera proposé par la Direction de course au Collège des Commissaires Sportifs et pourra utiliser les informations exploitables de la géolocalisation. Si ce n'est pas possible, les méthodes habituelles seront utilisées.

7.5.17.4P IL EST OBLIGATOIRE pour un concurrent abandonnant, en ES ou sur les secteurs de liaison, de prévenir le plus rapidement possible le

03.21.81.47.19

Numéro d'urgence à n'utiliser que pendant la durée de la course pour signaler les abandons ou signaler un accident.

7.5.18P SECURITE DES CONCURRENTS

Les traceurs sont pourvus d'un bouton « panic ». Ce bouton ne peut être utilisé que pour <u>une demande d'aide</u> <u>médiale grave, à l'exclusion de toute autre demande.</u> En actionnant ce bouton, le concurrent doit avoir conscience que l'E.S. sera arrêtée et que les secours seront envoyés immédiatement.

Si ce point n'est pas respecté, le concurrent encoure une sanction pouvant aller jusqu'à la demande de traduction de l'intéressé devant la commission de discipline de la FFSA par le Directeur de course et/ou le Collège des Commissaires sportifs

7.5.19P Chicane Tout concurrent qui court circuitera une chicane, pour quelque motif que ce soit, se verra infligé une pénalité de 10 secondes par infraction.

ARTICLE 8P. RECLAMATION-APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

ARTICLE 10P. PRIX

Conformément à la décision votée par le comité directeur de la ligue du sport automobile des Hauts de France en date du 6 Mai 2021, il ne sera donc pas pratiqué de remise des prix.

Cependant, une harmonisation du tarif du droit d'engagement est pratiquée à hauteur de 520 euros (cf. : le droit maxi pour un rallye coupe de France, coef 3, est de 650 euros, voir règlement standard des rallyes).

(Décision actée par la ligue, au regard de la situation économique actuelle face à la crise sanitaire).

Une remise de coupes et de paniers garnis auront lieu sur le podium, au fil des arrivées.





TIMING

SAMEDI 2

					OAME	
C.H. E.	S. Désignation	Km E.S.	Liaison	Dist. Totale	Temps imparti	Horaires
0	Départ sortie parc fermé – Hautmont		0,000	0,000		08 h 00
0A	Entrée Assistance A		0,550		00 h 05	08 h 05
5, .	Assistance A (Port Fluvial)		-,-30	2,220	00 h 25	
RZ4	Distance jusqu'au prochain refueling	35,256	81,850	117,106		
0B	Sortie assistance A		0,400	0,950	00 h 25	08 h 30
1	Avant ES		22,680	23,630	00 h 47	09 h 17
ES 1	L'écrevisse	11,520			00 h 03	09 h 20
3	Avant ES		24,820	59,970	01 h 05	10 h 25
ES 2	Le petit prince	10,510			00 h 03	10 h 28
4	Avant ES		2,120	72,600	00 h 25	10 h 53
ES 3	Le passe temps	13,226			00 h 03	10 h 56
3A	Entrée Regroupement Hautmont		31,280	117,106	01 h 10	11 h 38
	Regroupement Hautmont				01 h 00	
3B	Sortie regroupement – Port de					
	Plaisance Haumont		0,000			12 h 38
3C	Entrée Assistance B		0,550	0,550	00 h 05	12 h 43
	Assistance B (Port Fluvial)	05.050	04.050	447.400	00 h 45	
RZ4	Distance jusqu'au prochain refueling	35,256	81,850		001.45	401.00
3D	Sortie assistance B		0,400		00 h 45	13 h 28
4	Avant ES	44 500	22,680	23,630	00 h 47	14 h 15
ES 4	L'écrevisse	11,520	04.000	50.070	00 h 03	14 h 18
5	Avant ES	40 740	24,820	59,970	01 h 05	15 h 23
ES 5	Le petit prince	10,510	0.400	70.000	00 h 03	15 h 26
6	Avant ES	40.000	2,120	72,600	00 h 25	15 h 51
ES 6	Le passe temps	13,226	04.000	447.400	00 h 03	15 h 54
6A	Entrée Regroupement Hautmont		31,280	117,106	01 h 10	16 h 36
	Regroupement Hautmont				00 h 30	
3B	Sortie regroupement – Port de					
SD	Plaisance Haumont		0,000	0,000		17 h 06
3C	Entrée Assistance C		0,550	0,550	00 h 05	17 h 11
	Assistance C (Port Fluvial)				01 h 04	
RZ4	Distance jusqu'au prochain refueling	11,520	43,930	55,450		
3D	Sortie assistance C		0,400	0,950	01 h 04	18 h 15
4	Avant ES		22,680	23,630	00 h 47	19 h 02
ES 7	L'écrevisse	11,520			00 h 03	19 h 05
7A	Entrée Regroupement Hautmont		20,300	55,450	01 h 10	20 h 15

COUPE DE FRANCE DES RALLYES







					DIMAN	CHE 3
C.H. E.S	. Désignation	Km E.S.	Liaison	Dist. Totale	Temps imparti	Horaires
7B	Sortie regroupement – Port de					
	Plaisance Haumont		0,000	0,000		09 h 00
7C	Entrée Assistance D		0,550	0,550	00 h 05	09 h 05
	Assistance D (Port Fluvial)				00 h 40	
RZ4	Distance jusqu'au prochain refueling	27,922	35,670	63,592		
7D	Sortie assistance D		0,400	0,950	00 h 40	09 h 45
8	Avant ES		8,120	9,070	00 h 20	10 h 05
ES 8	Les taillettes	13,320			00 h 03	10 h 08
9	Avant ES		15,000	37,390	01 h 10	11 h 18
ES 9	Le champ predu	14,602			00 h 03	11 h 21
9A	9A Entrée Regroupement Hautmont		11,600	63,592	00 h 55	12 h 16
	Regroupement Hautmont				01 h 27	
	Sortie regroupement – Port de					
9B	Plaisance Haumont		0,000	0,000		13 h 43
9C	Entrée Assistance E		0,550	0,550	00 h 05	13 h 48
	Assistance E (Port Fluvial)				00 h 55	
RZ4	Distance jusqu'au prochain refueling	27,922	35,670	63,592		
9D	Sortie assistance E		0,400	0,950	00 h 55	14 h 43
10	Avant ES		8,120	9,070	00 h 20	15 h 03
ES 10	Les taillettes	13,320			00 h 03	15 h 06
11	Avant ES		15,000	37,390	01 h 10	16 h 16
ES 11	Le champ predu	14,602			00 h 03	16 h 19
11A	Entrée Regroupement Hautmont		11,600	63,592	00 h 05	16 h 24
	Regroupement Hautmont					
	Regroupement nautinont					

Etape 1		2	Total	
Speciales 82,032		55,844	137,876	
Liaison	289,662	127,184	416,846	
Total	371,694	183,028	554,722	

COUPE DE FRANCE DES RALLYES





EALLYE STATE OF THE PROPERTY O	à reto	ourner pou	D'ENGAC RM Moc r au plus tard le - (Closing date: 20 s	septembre 202			N°	octobre 20	21
CONCURRENT - Entrant (si différent du PILC	OTE)		Pilote - First o	driver			Co pilote - Co	-driver	
Nom et Prenom - Last and	First name	Nat	Nom et F	Prenom - Last and Firs	it name	Nat	Nom et F	Prenom - Last and Fi	rst name	Nat
Adresse - A	ddress			Adresse - Addre	ess			Adresse - Add	ress	
NUMERO DE LICENCE	CODE LG	Code ASA	NUMERO DI	E LICENCE	CODE LG	Code ASA	NUMERO D	E LICENCE	CODE LG	Code ASA
INTITULE DE	E L'ASA			INTITULE DE L'A	ASA			INTITULE DE L	'ASA	
Tel. (GSM - portat	ole – mobile)			Tel. (GSM - portable -	- mobile)		Tel. (GSM - portable – mobile)			
E-mail VOITURE EN				E-mail			E-mail			
				du permis de conduire	-			du permis de condui		
Marque et Modèle - M	Make and Model		délivré le - Date	e of issue	lieu - Country	of issue	délivré le - Date	e of issue	lieu - Country	of issue
GROUPE CLASSE	Cylindrée - Er	ngine cc	Né(e) le Date of birth	Lieu	- Place of birth		Né(e) le Date of birth	Lieu	ı - Place of birth	
COULEUR - COLOR	N° Passeport te Technical pas									
N° Eigha d'hamalagation	EIA Hamalagation Nº	,		Signature pilote - [Driver			Signature copilote -	Codriver	
N° Fiche d'homologation - l	Moyenne cochez vot	VHRS			Fait a		le _			

^{*} Remplir et retourner les 3 feuilles obligatoirement

DEMANDE D'ENGAGEME ENTRY FORM Moderne à retourner pour au plus tard le - Closing d	N°						
Engagement reçu le Num	éro d'ordre Règlement Joint						
PHOTOCOPIES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A	A LA DEMANDE D'ENGAGEMENT - COPY TO BE JOINED						
Permis de conduire							
	pas joint le montant de la participation ne sera pas pris en compte						
L'équipage accepte sans aucune réserve, de se soumettre aux textes en vigueur et il déclare les connaitre et les accepter. L'équipage déclare engager un véhicule en totale conformité avec le règlement technique et le règlement sécurité. L'équipage atteste que les renseignements portés sur ce bulletin d'engagement sont sincères et véritables.							
Lieu de résidence pendant le Rallye							
* Remplir et retourner les 3 feuilles obligatoirement	Signatures pilote et copilote						

	EO.	ICHE SPEA	KEF	8	1, 2 & 3 oc N°	tobre 2021
		Pilote - First driver			Pilote - Co drive	er
Nom &	Prénom - Last and first name					
1	Nationalité - Nationality					
	Ecurie - Team					
Début en	compétition (Année – épreuve)					
		VOITURE - CAF	<u> </u>			
Marque	& modèle - Make and model			Groupe		Classe
		PALMARES		CLASSEMENT		
Année	Epreuves	Voiture	Groupe	Scratch	Groupe	Classe

Championnat

^{*} Remplir et retourner les 3 feuilles obligatoirement